

Obernai, le 23 juillet 2025

REF. FV/ARB/HM/059

Madame, Monsieur,

La résilience face aux effets du changement climatique est un enjeu majeur pour le bien-être des générations futures. Certains territoires sont déjà touchés par les aléas climatiques, notamment en été avec des phénomènes d'îlots de chaleur et de sécheresse ou, encore, du fait de pluies exceptionnelles générant des inondations.

La désimperméabilisation et la végétalisation des espaces, l'infiltration des eaux pluviales, la mise à disposition de l'eau au service du végétal et sa récupération pour des usages de proximité deviennent une priorité à laquelle nous pouvons tous contribuer.

Le Syndicat mixte du bassin de l'Ehn peut vous accompagner dans cette optique si vous souhaitez mettre en place chez vous des actions pour une meilleure gestion des eaux de pluie.

Vous trouverez joint à ce courrier une plaquette d'information sur la gestion des eaux pluviales par infiltration, qui détaille également les aides financières dont vous pouvez bénéficier auprès du Syndicat mixte du bassin de l'Ehn.

Pour plus d'informations, une permanence sera assurée :

- A la mairie d'Innenheim le mercredi 6 août 2025 de 14h à 17h ;
- A la mairie de Bernardswiller le vendredi 8 août 2025 de 9h à 12h ;
- A la mairie de Griesheim-près-Molsheim le mardi 12 août 2025 de 16h à 18h.

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 03 88 95 16 00 ou par mail à [contact@smbc.fr](mailto:contact@smbc.fr) .

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Francis VOEGEL  
Président du Syndicat  
mixte du bassin de l'Ehn,



# Des actions simples à effectuer chez soi

## Aménager ses espaces verts en creux

### Un jardin de pluie

Le jardin de pluie est le dispositif le plus simple pour recueillir et infiltrer les eaux pluviales : il suffit de creuser une partie du jardin de 5 à 20 cm.

Les plantes qui y sont installées seront ainsi arrosées naturellement à chaque pluie !



### Un espace vert en creux ou une tranchée d'infiltration

L'espace vert en creux permet à l'eau de pluie d'être retenue dans une partie basse du terrain et de s'infiltrer progressivement.

La tranchée d'infiltration est un moyen simple de collecter et de gérer les eaux pluviales, en utilisant peu d'espace.

Elle est constituée de gros galets entourés d'un géotextile perméable. Ce sont les espaces vides entre les galets qui stockent les eaux pluviales, avant qu'elles ne s'infiltrent dans le sous-sol.



## Désimperméabiliser le terrain

À l'occasion de travaux de réfection d'une terrasse ou d'une allée de garage, il est conseillé d'opter pour un revêtement perméable ou végétalisé, si nécessaire posé sur une couche de grave drainante.

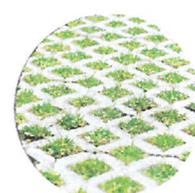
Ces matériaux ont aussi l'avantage de moins chauffer en été. Voici quelques exemples :



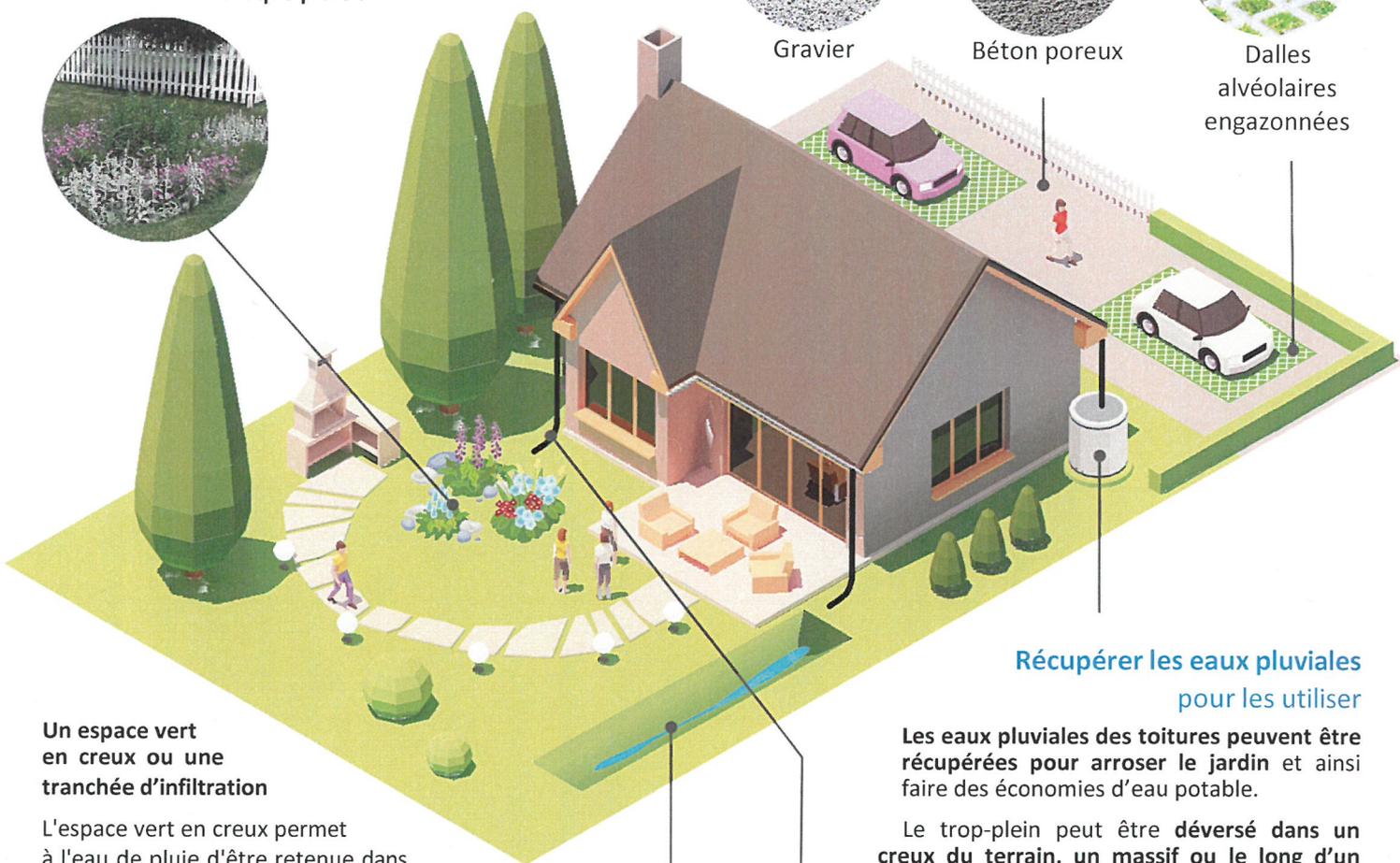
Gravier



Béton poreux



Dalles alvéolaires engazonnées



## Récupérer les eaux pluviales pour les utiliser

Les eaux pluviales des toitures peuvent être récupérées pour arroser le jardin et ainsi faire des économies d'eau potable.

Le trop-plein peut être déversé dans un creux du terrain, un massif ou le long d'un mur, qui la retient le temps qu'elle s'infiltré.

## Déconnectez les gouttières

Les descentes d'eaux pluviales peuvent en général être facilement déconnectées, à l'aide de dauphins (coudes). On peut alors diriger les eaux pluviales directement vers le jardin ou vers un dispositif d'infiltration.

Pour éviter l'érosion du sol devant les dauphins, il est possible de mettre en place quelques pavés, des galets ou encore une rigole.

